



MARCHÉ DE NOËL & FOOD FESTIVAL

SAINT PAUL
SAMEDI 14 DÉC
FRONT DE MER

19H-23H



CADEAUX / DÉCO
ARTISANAT / MUSIC
DANSE / MANÈGE / GONFLABLE

INFOLINE : 0692 85 28 59 / FACEBOOK : TIENBOOO



10ème marché de Noël de St Paul samedi 14 décembre - Front de mer

Un marché dans l'esprit de Noël ! Voici une belle occasion pour vous les commerçants, artisans, forains et restaurateurs afin d'écouler jouets, cadeaux et déco. Marché de Noël, animation et cette année encore un Food festival vient enrichir la manifestation pour offrir un tour du monde gastronomique aux Réunionnais. Rendez-vous samedi 14 décembre de 19h à 23 h sur l'Esplanade du Front de mer pour une soirée conviviale, populaire, festive et gourmande.

Le marché de Noël de St Paul organisé par Tienbooo Com° revient pour la 10ème année consécutive. Le marché de Noël de St Paul, c'est :

- 3500 m2 de surface d'exposition,
- pas moins de 130 stands
- 5 000 à 7000 visiteurs attendus
- Un évènement multi-sectoriel, dans une logique d'ouverture afin d'accueillir un grand nombre de forains et d'offrir le plus vaste choix possible aux visiteurs. Ce marché allie plaisir, balade et découverte et offre la possibilité aux St Paulois, aux Réunionnais et aux touristes de faire leurs courses de Noël en toute sérénité, sans se presser et surtout de nuit, protégés de la chaleur de l'été.
- jeux, jouets et jouets traditionnels / Déco & déco de Noël / l'artisanat et le fait-main/ Bijouterie & prêt à porter / Luminaires / Accessoires divers / Produits bien-être/ Produits du terroir & gastronomie / Horticulture.

SON FOOD FESTIVAL samedi 14 décembre - 19h/23h

Cuisine créole, indienne, mauricienne, thaïlandaise, chinoise, italienne, espagnole, des burgers, des grillades et du sucré. Un régal pour les papilles grâce au Food Festival. Une restauration «éphémère» avec Food trucks et stands de restauration qui viennent à la rencontre des clients pour un tour du monde culinaire.

SES ANIMATIONS samedi 14 décembre - 19h/23h

- attraction foraine
- gonflable pour le bonheur des enfants
- photo avec le Père Noël,
- musique variété en live et dance floor
- Ciné en plein air sur le sable (sous réserve)

entrée libre.



Déroulement de la manifestation

14 décembre 2019

19h- 23h Esplanade Front de mer de St Paul

Après avoir pris connaissance des conditions générales de ventes liées au contrat, voici le règlement à respecter pour le bon déroulement du Marché de Noël de St Paul.

- Mise en place **samedi 14 décembre de 15h à 18h** après le nettoyage du site (marché forain). Démontage de 23h à 23h30.
- Prenez vos précautions pour le déchargement et le stationnement. Les véhicules n'ont pas accès au coeur du marché, parking aux abords immédiats.
- Veuillez respecter l'emplacement attribué et à ne pas empiéter sur les couloirs et sur la place de votre voisin. Un contrôle sera effectué.
- Carreau de 2m30 de long et 1m50 ou 3m de large, évitez les barnums, les parasols forains sont plus pratiques.
- L'organisateur est tenu responsable du marché de 19h à 23h30, passés ses horaires, il est dégagé de toute responsabilité. Le site doit être évacué de tout marchand à 23 h 30, afin de permettre le démontage du site. Aucun véhicule n'est admis sur le site. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect de ces consignes.

L'organisateur se réserve le droit d'interdire l'accès à tout marchand ou produit ne correspondant pas aux indications fournies sur le contrat. **Selon la réglementation les produits cités ci-dessous sont interdits à la vente et ne peuvent être vendus ou exposés:** Produits pharmaceutiques, drogues, plantes médicinales et plantes illicites, appareils médicaux ou orthopédiques, articles d'optiques et de lunetterie (à l'exception des lunettes solaires sans effets correcteurs), armes et munitions, produits à caractère religieux, pneumatiques, animaux de compagnie et d'élevage, produits inflammables ou explosifs, feux d'artifices et produits contre-faits.

Pour les restaurateurs du food festival: obligatoire extincteur classé et à jour et respect strict des normes incendie et hygiène. Notez qu'un seul récipient à gaz est autorisé par stand avec obligatoirement une protection, détendeur et raccord à jour, feu avec protection et éloigné des couloirs. Un contrôle sera effectué. Le stand pourra être fermé si ces conditions ne sont pas respecter.

Electricité sous réserve de disponibilité. Une prise par exposant. Puissance triphasée non accessible. **Attention : Projecteur halogène interdit. Privilégiez lampe éco et led. Prévoir rallonge électrique en bon état et sac poubelle. A éviter tout appareil électrique à grosse consommation.**

De manière générale la participation à cette manifestation doit se faire dans le respect de l'ordre public, des conditions imposées, de l'hygiène et des bonnes mœurs. Le participant s'engage à : respecter l'organisation, le code de la route, stationner correctement son véhicule, modérer le niveau de bruit, respecter les bienséances habituelles et **à protéger l'environnement.**

- Vos déchets emballés et cartons vides, ne doivent pas être déposés dans les poubelles de proximité mais ramenés chez vous sous peine de frais pour enlèvement. Merci de respecter votre environnement et celui des autres. (Vous êtes des professionnels RESPONSABLES)

Déchets emballés et à ramener chez vous

- L'esplanade du Front de mer sera entièrement dédiée au marché et aux animations.
- Pensez à la déco de vos stands, à une tenue de Noël (rouge et/ ou blanc) pour rester dans l'esprit de fête.

La discipline, le respect des autres et la propreté sont l'affaire de chaque exposant. Soyez vigilant et respectueux.

PS : Merci de partager le visuel sur le facebook de Tienbooo.

Le responsable Guy Frensois
Agence Tienbooo communication

1, Allée Leucipe - 97420 le Port - Tél : 02.62.55.30.20 / 0692 85 28 59

email : tienboocom@wanadoo.fr

www.tienbooo.com

<https://www.facebook.com/Tienbooo-698556506912463/>

RCS A 402000061-APE 8230Z